

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale.

Le conseil de la municipalité de Sainte-Julienne a adopté, le 13 mai 2019, un projet de règlement n°995-19 amendant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration de zonage n°836-12, afin de modifier les normes relatives à l'affichage dans certaines zones de la municipalité.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 29 mai 2019 à 18h15, à l'hôtel de ville situé au 2450, rue Victoria, à Sainte-Julienne. Au cours de cette assemblée, le conseiller responsable du Service d'urbanisme expliquera le règlement et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Toute personne intéressée par ce projet de règlement peut en prendre connaissance au bureau de la secrétaire-trésorière/directrice générale au 2450, rue Victoria, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

Donné à Sainte-Julienne, ce 22 mai 2019


France Landry
Directrice générale et secrétaire-trésorière